



LE FLÉTRISSEMENT DU CHÊNE

Protocole d'enquête

EN UN COUP D'OEIL

- Étudier les zones boisées contenant du chêne autour des sites à haut risque entre le début de juillet et la mi-août, en évaluant 50 chênes par site.
- Cherchez des chênes rouges à feuilles vert terne, bronze, jaunes ou brunes.
- Les échantillons de branches d'un diamètre minimum de 3 cm qui portent des taches longitudinales sont l'élément diagnostique ciblé pour cette enquête.
- Les échantillons recueillis des arbres suspects sont soumis au laboratoire de pathologie de l'ACIA aux fins d'analyse. Chaque échantillon **devrait être doublé** en vue d'appuyer un projet de recherche.
- L'échantillonnage doit être effectué le plus tard possible dans la saison, idéalement à la mi-août.
- Si l'échantillonnage a lieu pendant la période à risque, traiter les plaies de taille avec une peinture latex en aérosol.
- Les relevés de délimitation doivent être effectués, si possible, pendant la période optimale d'enquête, soit en juillet et août.
- Les données seront inscrites dans le formulaire d'enquête sur le flétrissement du chêne, sur Survey123.

QUOI DE NEUF

- Des directives pour la soumission et la communication des données à l'aide de Survey 123 ont été ajoutées à la section 8 et à l'annexe 1.

1. Contexte et objectifs

Le flétrissement du chêne est une infection vasculaire causée par le champignon *Bretziella fagacearum* (auparavant appelé *Ceratocystis fagacearum*). Ce champignon se développe sur la partie externe de l'aubier. L'arbre infecté réagit en produisant des thylls et des gommages qui bloquent la circulation de l'eau et des nutriments dans le xylème. Les branches flétrissent et l'arbre finit par mourir. Le flétrissement du chêne se transmet principalement des arbres infectés aux arbres sains par greffage naturel sur les racines. Cette maladie peut aussi être propagée par des scolytes du chêne, qui transmettent des spores du champignon en creusant des galeries dans les tissus infectés, et par des nitidules, qui s'impregnent de spores en se nourrissant des structures sporifères et qui peuvent ensuite les propager aux lésions des arbres sains. Les espèces d'arbres du groupe des chênes rouges sont plus souvent infectées et meurent plus rapidement que les espèces du groupe des chênes blancs, souvent en une seule saison.

Le flétrissement du chêne a été reconnu pour la première fois comme une importante maladie forestière en 1944, au Wisconsin. Il a maintenant été observé dans 24 États américains (du Dakota du Sud jusqu'à l'État de New York, en direction sud jusqu'à la Caroline du Sud, en direction ouest jusqu'au Texas, et en direction nord jusqu'au Nebraska, en passant par l'Oklahoma). Cette maladie a été détectée au Canada pour la première fois en 2023 dans les municipalités suivantes de l'Ontario : Niagara Falls, Springwater, Niagara-on-the-Lake. À la suite d'une analyse approfondie de ces incursions, l'Agence canadienne d'inspection des aliments adopte une approche de gestion active ayant pour objectif l'éradication. La propagation du flétrissement du chêne une fois celui-ci implanté au Canada aurait des répercussions substantielles pour les villes, les propriétaires fonciers, le secteur de la foresterie et les services écosystémiques.

Cette enquête est menée en support à la directive de la protection des végétaux D-99-03, [Mesures phytosanitaires destinées à prévenir l'introduction de l'agent du flétrissement du chêne \(*Bretziella fagacearum* \(*Bretz*\) *Hunt*\) en provenance du territoire continental des États-Unis](#). L'objectif principal de cette enquête visuelle est de détecter de façon précoce ce ravageur dans les secteurs où il n'a pas été observé.

2. Stades de développement ciblés

La présente enquête cible les structures sporifères, la fissuration verticale de l'écorce causée par la pression vers l'extérieur, exercée par les structures sporifères, et les symptômes foliaires du champignon, dont la décoloration ou le brunissement des feuilles, la formation de petites grappes de feuilles décolorées, une chute des feuilles prématurée et une couronne clairsemée. La figure 1 illustre le cycle de maladie du flétrissement du chêne.

À noter que le chêne rouge et le chêne blanc ne présentent pas les mêmes symptômes du flétrissement du chêne, en raison des différences entre leurs systèmes vasculaires respectifs et de leur susceptibilité au champignon. Veuillez consulter la **section 6.3**, qui décrit les signes et symptômes d'une attaque.

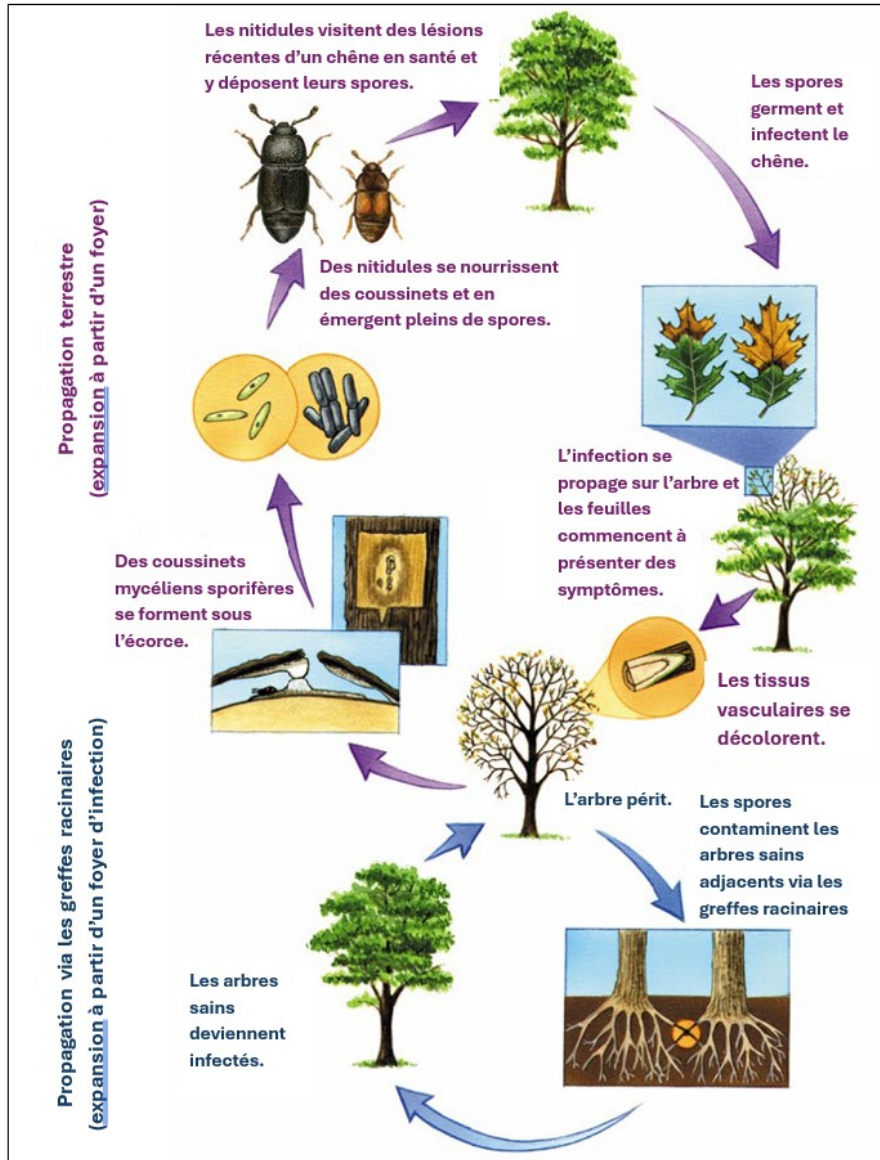


Figure 1. Cycle de maladie du flétrissement du chêne (*USDA Forest Service Eastern Region Oak Wilt Suppression Program Participation Guidelines, 2020*).

3. Hôtes ciblés

Toutes les essences de chêne sont vulnérables au flétrissement du chêne; cependant, le chêne rouge est le plus souvent infecté et peut mourir très rapidement. Ils doivent donc être prioritaires dans le cadre de cette enquête. Cependant, si l'on observe un dépérissement marqué des couronnes et des symptômes foliaires évidents chez les chênes blancs, il conviendra d'évaluer ces arbres.

4. Période et durée

Les symptômes du flétrissement du chêne, dont le flétrissement et le brunissement du feuillage, sont à leur plus visible pendant la saison de croissance de juin à septembre, et en particulier en juillet et août. La période d'enquête optimale est entre juillet et août, avec une période d'enquête globale entre juin et septembre.

Les enquêtes de **détection** visuelle auront lieu du début juillet à la deuxième semaine d'août. Au besoin, des enquêtes de **délimitation** auront lieu pendant la période d'enquête optimale de juillet et août, mais pourraient être menées dès juin et jusqu'en septembre en vue d'alléger les contraintes opérationnelles.

Remarque : L'échantillonnage de tout matériel symptomatique devrait avoir lieu aussi tard que possible au cours de la saison, idéalement aux alentours de la mi-août.

5. Secteurs ciblés et choix des sites

Le principal mode de propagation de la maladie est le greffage sur racines entre un arbre infecté et un arbre sain. À l'heure actuelle, les Grands Lacs ou des cours d'eau séparent le Canada des comtés américains où des arbres infectés par le flétrissement du chêne ont été recensés. Étant donné que les insectes représentent le seul vecteur naturel du flétrissement du chêne capable de traverser les routes, les cours d'eau et les champs, il est fort probable que la maladie puisse être introduite au Canada par le déplacement de marchandises infectées, comme des billes ou du bois de chauffage. En conséquence, les enquêtes doivent être concentrées dans les secteurs où le flétrissement du chêne a pu être introduit par le transport de marchandises infectées, en se concentrant sur les sites cibles suivants situés à proximité de zones infestées connues aux États-Unis:

- les régions de l'Ontario qui sont adjacentes aux régions américaines où des infections sont présentes (Figure 2).
- les terrains de camping (parcs provinciaux et nationaux, terrains privés) dans lesquels des bûches de chêne provenant de sites infectés pourraient avoir été transportées. Donner la priorité aux terrains de camping accueillant des visiteurs en provenance des États américains infectés;
- les usines ou d'autres installations qui importent du bois de chêne des États américains infectés;
- les postes frontaliers où du bois de chauffage pourrait être placé dans des bacs d'arnistie;
- Sites d'élimination et zones où des événements météorologiques récents peuvent avoir endommagé des branches/arbres

Les enquêtes doivent être réparties uniformément entre les types de sites mentionnés ci-dessus. Les sites où des chênes en déclin ou stressés ont été observés au cours des années précédentes, mais où la maladie du flétrissement du chêne n'était pas fortement suspectée, devraient également être revisités. Elles doivent être menées dans les secteurs boisés entourant les sites ciblés; cependant, en l'absence de chênes dans un site particulier, il convient de choisir un autre site.

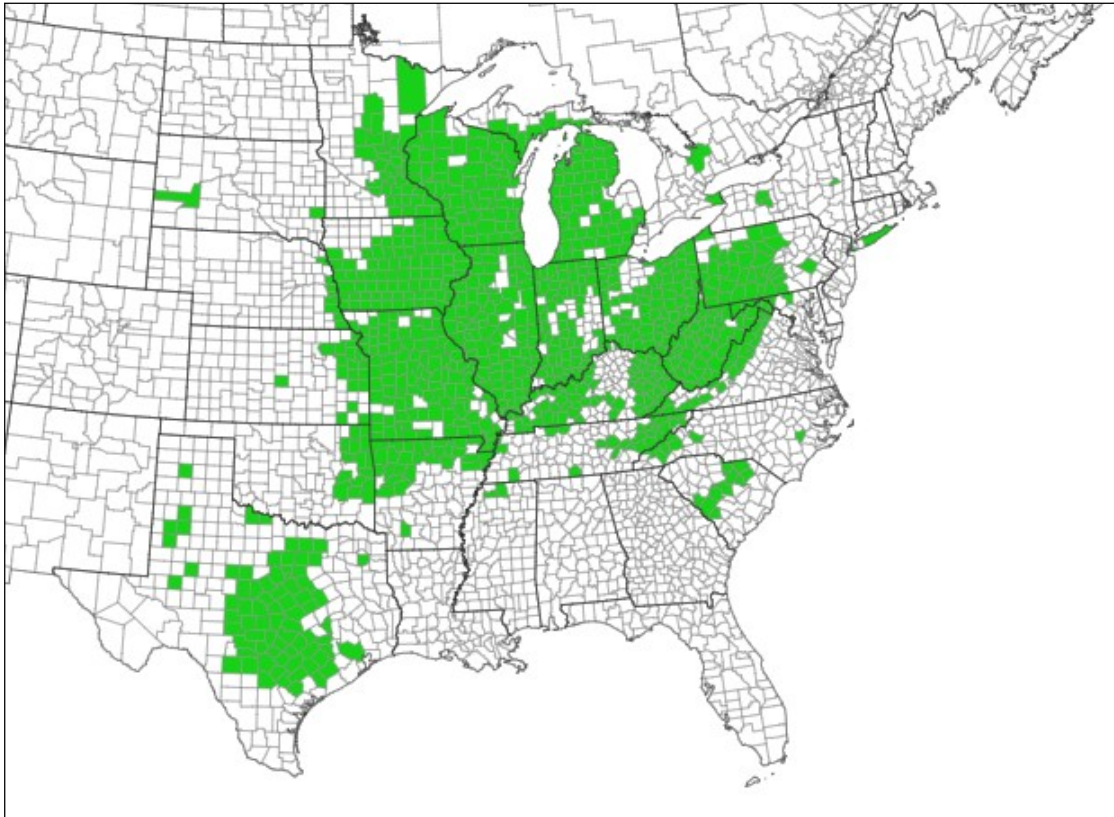


Figure 2. Carte des comtés où le flétrissement du chêne a été détecté au Canada et aux États-Unis (www.eddmaps.org). Cette carte illustre les zones à risque d'introduction de cette maladie. Pour obtenir des informations actualisées en temps réel, veuillez consulter les ressources fournies par les autorités fédérales ou des États.

6. Méthodologie d'enquête

Les techniques d'enquêtes ci-dessous incluent des extraits et des adaptations tirés de la publication du Forest Service de l'USDA intitulée *How to Collect Field Samples and Identify the Oak Wilt Fungus in the Laboratory* (Jill Pokorny, 1999).

6.1. Enquête visuelle

Cette enquête consiste en une inspection visuelle des arbres hôtes afin de déceler les signes et les symptômes du flétrissement du chêne. Pour chaque site ciblé, l'inspecteur doit examiner

visuellement jusqu'à 50 chênes dans les zones boisées entourant le site. Si le site ciblé est d'une grande étendue, choisir 50 chênes à inspecter dans un rayon de 500 mètres. On s'assurera ainsi d'inspecter une plus grande partie du site. En l'absence de chênes sur le site ou à proximité de celui-ci, examiner la forêt la plus proche, dans un rayon de trois à cinq kilomètres du site, dans laquelle se trouvent des chênes.

Dans le cas des arbres matures qui ne peuvent pas être inspectés efficacement à partir du sol, utiliser des jumelles. Employer un élagueur à perche pour prélever des échantillons de hautes branches symptomatiques dans le couvert forestier. Lorsque le flétrissement du chêne est établi, il peut entraîner l'apparition de zones grandissantes d'arbres morts et infectés. Si des chênes morts sont observés, examiner l'arbre et le sol afin de déceler la présence des signes et des symptômes décrits ci-dessous.

Remplissez le formulaire d'enquête Survey123 *La science communautaire – enquête sur le flétrissement du chêne* (Annexe 1), en enregistrant toutes les observations sur le site.

6.2 Signes et symptômes

Avant de commencer l'enquête, il est important de définir ce qu'il faut chercher. Cette étape est particulièrement importante dans le cas des enquêtes de dépistage de nouvelles infections ou des enquêtes de peuplements légèrement infectés. Les inspecteurs doivent établir les signes et les symptômes habituellement associés au flétrissement du chêne auxquels ils doivent porter attention, notamment :

- **Feuilles décolorées** : Les feuilles des arbres infectés seront d'un vert terne, bronze, jaune ou brun. Le changement de couleur se propagera vers l'intérieur à partir des bords de la feuille, en commençant par l'extrémité de la feuille et en progressant vers la nervure centrale et le pétiole. La frontière entre les tissus verts sains et la décoloration sera nette et bien définie (figure 4).
- **Grappe de feuilles décolorées** : Les arbres légèrement infectés peuvent présenter de petits groupes de feuilles décolorées et tombantes, qui donnent l'apparence d'un « drapeau ».
- **Cime clairsemée** : les arbres infectés peuvent présenter une cime clairsemée en raison de la chute de feuilles (Figure 5).
- **Chute prématurée de feuilles** : les arbres infectés peuvent perdre leurs feuilles prématurément tout au long de l'été (de juin à août), lorsque les feuilles tombent dans divers états de décoloration.
- **Structures sporifères**: les champignons ou « coussinets mycéliens » sont composés de mycéliums sombres et peuvent se former sous l'écorce des arbres infectés qui ont récemment été tués par le flétrissement du chêne (figure 6). Ceux-ci dégagent une odeur similaire à celle du chewing-gum « Juicy Fruit ».
- **Fissures verticales de l'écorce** : Parfois, les structures sporifères peuvent se soulever et provoquer des fissures verticales dans l'écorce, et le mycélium peut sortir de ces fissures (figures 7 et 8). À l'aide du dos d'une hache, tapotez les zones suspectes. Si vous entendez

un son creux, utilisez la hache pour découper une « fenêtre » autour de la zone creuse et retirez l'écorce.

- **Taches vasculaires** : une décoloration ou des taches peuvent être observées dans l'aubier externe, où le champignon a induit l'arbre à produire des thylles et des «gommés» qui décolorent le bois (figures 9 et 10).



Figure 4. Bordure distincte de feuilles infectées (Iowa State University).



Figure 5. Cime de l'arbre clairsemée et décoloration des feuilles sur un arbre infesté par le flétrissement du chêne (Steven Katovich, Bugwood.org).



Figure 6. Structure sporifère du champignon sous l'écorce (Iowa State University).



Figure 7. Fissures verticales dans l'écorce créée par la structure sporifère sous l'écorce (John Gibbs, Forestry Commission, Bugwood.org).



Figure 8. Ouverture dans l'écorce montrant une structure sporifère située sous une fissure verticale de l'écorce. (Jamie Maloney, ACIA)



Figure 9. Tache noire – coupe transversale (Julie Holmes, ACIA).



Figure 10. Tache noire longitudinale – coupe longitudinale (USDA Forest Service).

À noter que les symptômes du flétrissement du chêne diffèrent entre les chênes rouges et les chênes blancs en raison des différences entre leurs systèmes vasculaires et leur sensibilité au champignon. Les membres du groupe des chênes blancs sont plus résistants au flétrissement du chêne et peuvent vivre plusieurs années avant de mourir, tandis que certains peuvent même se remettre de l'infection. Certains chênes blancs peuvent être porteurs du champignon sans présenter de symptômes foliaires de la maladie. En général, le brunissement est moins prononcé et la défoliation est réduite chez les chênes blancs, ne touchant souvent que quelques branches des arbres affectés. Les feuilles brunissent de la pointe vers la base et les motifs de décoloration ressemblent à ceux observés lors des changements de couleur normaux à l'automne (figure 11).

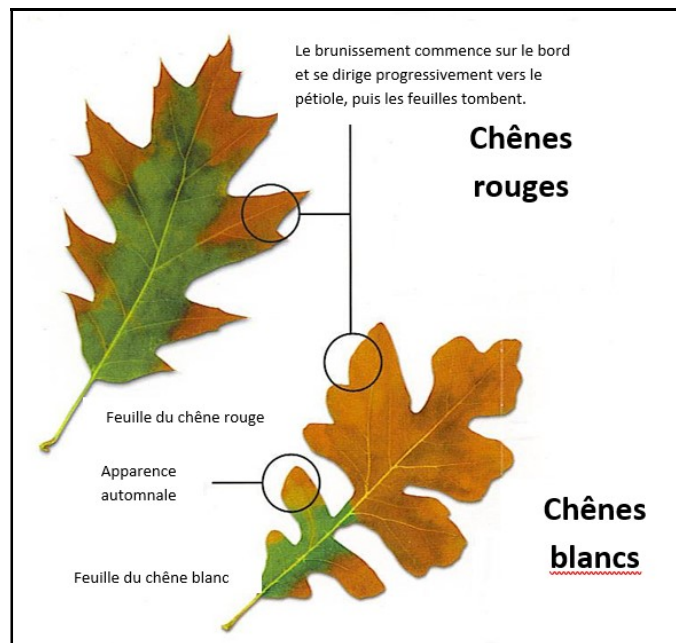


Figure 11. Décoloration des feuilles

7. Consignes de biosécurité

Les inspecteurs doivent connaître et respecter les procédures de biosécurité en vigueur dans les sites ciblés, le cas échéant.

Tout le matériel (p. ex., les couteaux, les haches, etc.) utilisé pour couper et prélever des échantillons de bois doit être nettoyé avec un désinfectant à base d'alcool avant l'exécution de tout nouveau prélèvement afin d'éviter la transmission accidentelle de la maladie.

Des efforts devraient être faits pour prendre des échantillons de branches vers la fin ou après la période à haut risque (avril à juillet) lorsque les coléoptères sont actifs. Au cas où des échantillons seraient collectés au cours de cette période, une fine couche de peinture au latex en aérosol devrait être appliquée pour limiter l'attraction potentielle des nitidules.

8. Collecte de données et rapports

8.1. Collecte de données

Si vous repérez un ou plusieurs arbres suspects lors d'une inspection ou d'autres travaux de terrain, veuillez prendre des photos des signes et symptômes observés et noter leurs coordonnées GPS (latitude et longitude en degrés décimaux, système géodésique NAD 83). Apposez un morceau de ruban de signalisation sur l'arbre suspect pour faciliter le suivi.

Veuillez remplir le formulaire Survey123, tel qu'il figure à l'annexe 1, pour transmettre votre observation à l'ACIA. Si vous ne pouvez pas remplir le formulaire, veuillez transmettre votre rapport directement à votre bureau local de l'ACIA (<https://inspection.canada.ca/fr/propos-lacia/contactez-lacia/contactez-lacia-telephone>) ou avec le biologiste responsable des inspections régionales (cfia.surveillance-surveillance.acia@inspection.gc.ca).

Veuillez ne pas tenter de prélever d'échantillon. Nous vous demandons de laisser l'arbre intact afin que l'ACIA puisse effectuer le suivi et prélever un échantillon contrôlé, conformément aux procédures de soumission établies par le laboratoire de pathologie de l'ACIA.

8.2. Collecte de données

Les observations suspectes et négatives sont toutes deux essentielles au suivi de la propagation du flétrissement du chêne. Après avoir effectué un relevé, veuillez consigner vos observations dans le formulaire Survey123, tel qu'il figure à l'annexe 1. Vous pouvez également soumettre à l'ACIA (cfia.surveillance-surveillance.acia@inspection.gc.ca) une feuille de calcul Excel contenant les

coordonnées de latitude et de longitude, l'adresse du site relevé, le pourcentage de chênes, la date du relevé, les résultats et les coordonnées de l'organisme.

Si des arbres suspects sont identifiés, ils doivent être signalés à l'ACIA dès qu'ils sont identifiés, comme indiqué à la section 8.1.

9. Matériel

- Téléphone intelligent avec l'application Survey123 installée.
- Couteau, hache
- Petite scie (p. ex., avec une lame de 20 à 25 cm)
- Désinfectant pour les mains, éthanol ou alcool à friction pour le matériel de prélèvement d'échantillons
- Jumelles
- Essuie-tout
- Crayons HB
- Glacière
- Blocs réfrigérants réutilisables
- Carnet de notes pour les relevés sur le terrain (avec papier imperméable)
- Appareil GPS
- Insectifuge
- Trousse de premiers soins
- Marqueurs permanents
- Ruban de balisage
- Pincettes
- Gants en latex jetables
- Carte routière
- Sacs en plastique refermables
- Élagueur à perche
- Carte de crédit de ravageurs- Flétrissement du chêne
- Ensemble pour retirer les tiques (par exemple, <https://canlyme.com/product/tick-removal-kit/> page disponible en anglais seulement)
- Peinture au latex noire ou de couleur foncée

10. Documents pertinents et renseignements supplémentaires

[*How to Identify, Prevent and Control Oak Wilt*](#) (Joseph O'Brien et al. 2017).

Cartes de ravageurs- Flétrissement du chêne



[Cartes de phytoravageurs](#)

[Bretziella fagacearum \(précédemment nommé Ceratocystis fagacearum\) \(Flétrissement du chêne\) - Fiche de renseignements - inspection.canada.ca](#)

[Cadre d'intervention contre le flétrissement du chêne au Canada - inspection.canada.ca](#)

[Oak Wilt – Invasive Species Centre - Anglais seulement](#)

Annexe 1: Directive pour le formulaire Survey123 du flétrissement du chêne



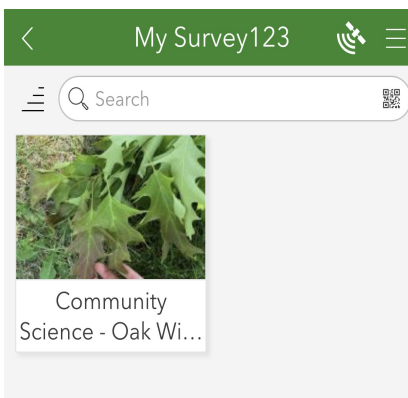
Téléchargez gratuitement l'application **ArcGIS Survey123** sur votre smartphone. Une fois téléchargée, scannez le code QR à gauche avec l'appareil photo de votre téléphone. Vous pouvez également cliquer sur le lien suivant.

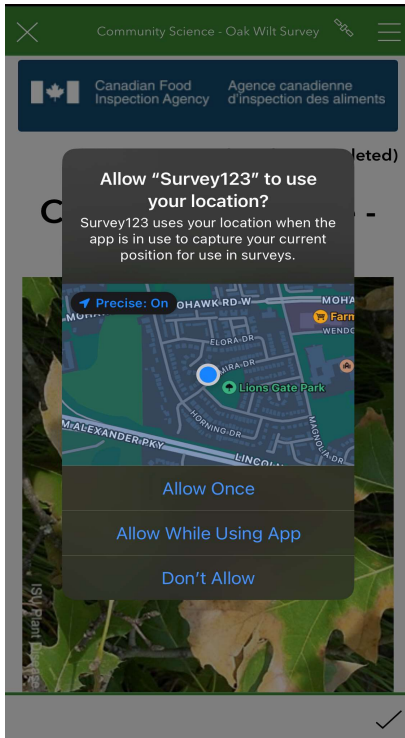
<https://survey123.arcgis.app/?itemID=5608f7bd9c664e0cb121542cd6a45d8b>



Vous n'aurez pas besoin de créer de compte pour accéder à ce formulaire.

Sélectionnez « **Continuer sans se connecter** ». Le formulaire s'ouvrira immédiatement et sera accessible depuis l'écran d'accueil de l'application après la première utilisation.





Vous serez invité à autoriser « Survey123 » à utiliser votre position ; veuillez sélectionner **Autoriser** lors de l'utilisation de l'application.



La date du sondage sera automatiquement renseignée avec la date du jour. Vous pouvez la modifier et la dater antérieurement si nécessaire.

11:54 VPN

Community Science - Oak Wilt Survey

Information de l'inspecteur

Province *
Sélectionnez la province où l'enquête a lieu

Group *

Nom *
Sélectionnez votre nom depuis la liste

Courriel *

Énoncé de confidentialité

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) s'est engagée à respecter le droit à la vie privée, notamment en protégeant la confidentialité des renseignements fournis par les particuliers et les organismes. En communiquant vos renseignements personnels, vous consentez à la collecte, à

✓

Dans la section « **Information de l'inspecteur** », vous devrez saisir vos informations en sélectionnant d'abord **la province et le groupe** auxquels vous appartenez dans la liste déroulante (Citoyen scientifique, Conservation, Municipal, Provincial, Fédéral).

Ensuite, saisissez **votre nom** et votre **adresse courriel**. Ces champs sont obligatoires pour que l'ACIA puisse communiquer avec vous afin de faire un suivi concernant les signes et symptômes du flétrissement du chêne.

11:55 VPN

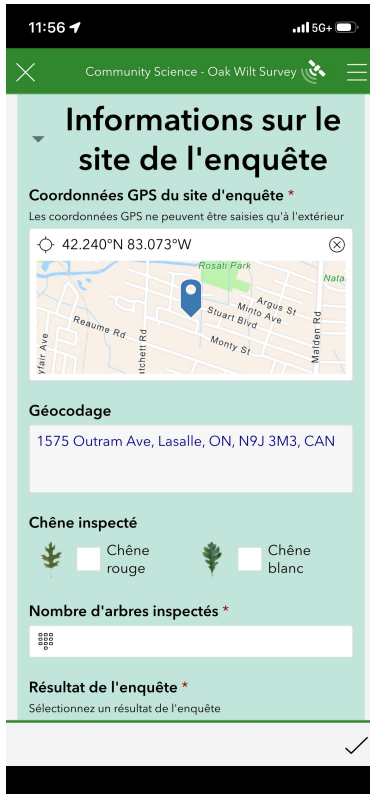
Community Science - Oak Wilt Survey

Énoncé de confidentialité


L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) s'est engagée à respecter le droit à la vie privée, notamment en protégeant la confidentialité des renseignements fournis par les particuliers et les organismes. En communiquant vos renseignements personnels, vous consentez à la collecte, à l'utilisation, à l'entreposage, et à la communication de ceux-ci par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Notez que les commentaires que vous introduisez dans un champ de texte libre peuvent devenir identifiables en fonction du niveau de détail que vous fournissez. Faites attention lorsque vous fournissez des commentaires afin de protéger votre vie privée et la vie privée des autres. Ces renseignements sont recueillis et utilisés en vertu des pouvoirs de l'Agence dans le but suivant: Assurer la conformité ou prévenir la non-conformité conformément à la Loi sur la [protection des végétaux](#). Ces renseignements sont conservés conformément aux politiques en matière de conservation et d'élimination de documents de l'Agence. Les renseignements personnels recueillis figurent dans le fichier de renseignements personnels [Programmes d'importation, d'exportation et de production intérieure pour la protection des végétaux](#) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les détails concernant ce fichier de renseignements

✓

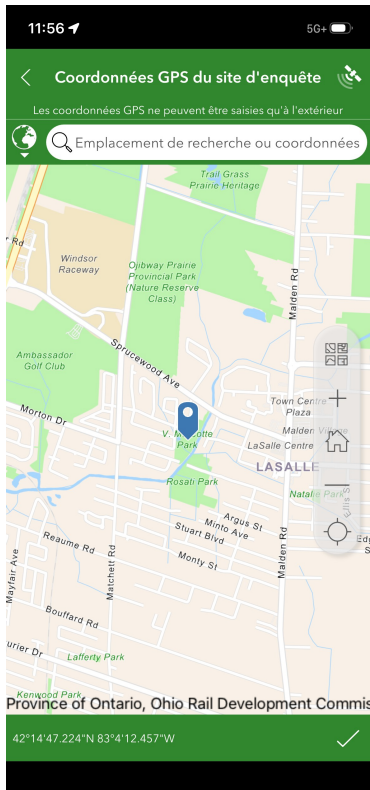
Sélectionnez l'onglet « **Énoncé de confidentialité** » pour consulter les détails ici.



Passez ensuite à la section « **Informations sur le site d'enquête** ».

Dans « **Localisation GPS** », sélectionnez l'icône en forme de croix ou la carte pour capturer les coordonnées GPS. Le champ « **Géocodage** » sera alors automatiquement rempli avec une adresse à proximité. 

Remarque : Si la précision de la mesure GPS dépasse 10 m, il est recommandé d'effectuer une mesure plus précise. Appuyez sur l'écran de la carte pour ouvrir un nouvel écran permettant de spécifier une position plus précise.



Positionnez votre cible sous le réticule en effectuant un zoom avant si nécessaire. Appuyez sur la coche en bas à droite lorsque vous êtes satisfait(e).

Community Science - Oak Wilt Survey

Géocodage

1575 Outram Ave, Lasalle, ON, N9J 3M3

Chêne inspecté

Chêne rouge Chêne blanc

Nombre d'arbres inspectés *

7 8 9 ←

4 5 6

1 2 3

± 0 ↩

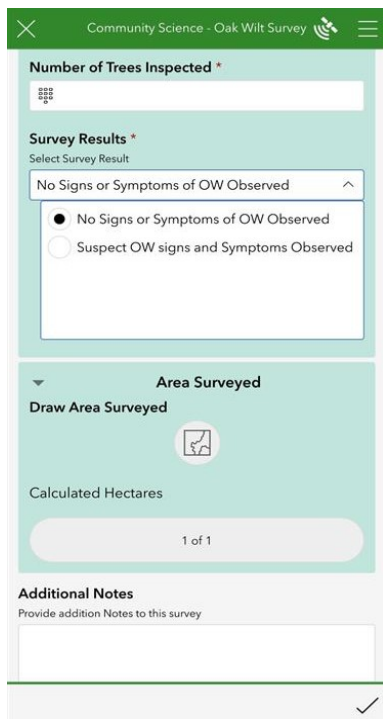
Résultat de l'enquête *

Sélectionnez un résultat de l'enquête

▼

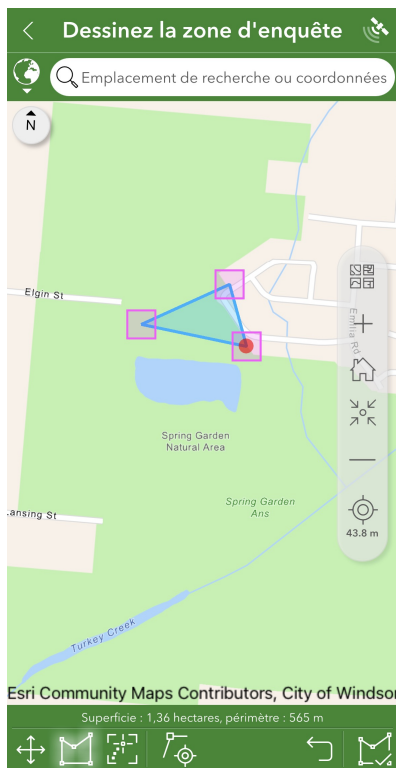
Dans la section « **Chêne inspecté** », indiquez l'espèce de chêne étudiée. Veuillez noter que vous pouvez cocher les deux cases si vous avez étudié à la fois des chênes rouges et des chênes blancs.

Indiquez le **nombre d'arbres inspectés**. Il est recommandé d'évaluer 50 chênes par site. Si vous ne pouvez pas réaliser un inventaire complet, même l'inspection d'un petit nombre d'arbres est utile pour faciliter la détection précoce du flétrissement du chêne.



Dans la section « **Résultats de l'enquête** », si aucune observation n'est faite, sélectionnez « **Aucun signe ni symptôme observé du flétrissement du chêne** ».

Cliquez sur l'icône de carte ci-dessous, dans la **superficie de la zone d'enquête** ; un nouvel écran s'ouvrira.



Dans le coin inférieur gauche, cliquez sur l'**icône polygonale**. Cet outil vous permet de délimiter la zone étudiée en cliquant sur la carte pour créer un polygone. Cela nous permet également de **dessinez la zone d'enquête**.

En cas d'erreur, cliquez sur la **flèche de retour** dans le coin inférieur droit. Une fois terminé, cliquez sur le **polygone avec la coche** dans le coin inférieur droit.

Veillez saisir toute **note supplémentaire** concernant le site (nombre de chênes rouges et de chênes blancs dans la forêt, état général du peuplement, dangers éventuels, etc.).

Si vous avez des suggestions pour améliorer le formulaire, veuillez remplir la section « **Commentaires** ».

Une fois que vous êtes satisfait(e) des données saisies, cliquez sur **la coche** en bas à droite pour **terminer** le formulaire d’inspection visuelle.

Dans la section « **Résultats de l’enquête** », si vous soupçonnez la présence du flétrissement du chêne, veuillez sélectionner « **Signes ou symptômes suspects observés** ». Veuillez prendre des photos montrant la branche, l’arbre dans son ensemble, puis des gros plans des zones affectées.

Remarque : Communiquez avec l’Agence canadienne d’inspection des aliments lorsque vous observez des signes ou des symptômes du flétrissement du chêne.

OakWiltReportingOntario-Flétrissementduchêne@inspection.gc.ca

Si vous identifiez plus d’un spécimen suspect dans des zones distinctes, veuillez soumettre un formulaire d’enquête visuelle supplémentaire pour chaque spécimen prélevé.

Notez les **signes observés** et précisez s'il s'agit d'un **arbre municipal**.

Détails importants : le brunissement/la décoloration des feuilles commence au sommet de l'arbre ; les mycoses ne sont présentes que lorsque l'arbre est mort ; l'écorce des chênes est sillonnée (à ne pas confondre avec une fissure).

Cliquez sur la carte ci-dessous, dans la section « **Superficie de la zone d'enquête** », pour ouvrir une nouvelle fenêtre permettant de créer un polygone et de calculer la superficie étudiée. Consultez les instructions ci-dessus.

Veillez saisir toute **note supplémentaire** concernant le site (nombre de chênes rouges et de chênes blancs dans la forêt, état général du peuplement, dangers éventuels, etc.).

Si vous avez des suggestions pour améliorer le formulaire, veuillez remplir la section « **Commentaires** ».

Une fois que vous êtes satisfait(e) des données saisies, cliquez sur **la coche** en bas à droite pour **terminer** le formulaire d'inspection visuelle.